



**Le SNETAA combat la fusion des disciplines en  
champs professionnels, des formations et des  
diplômes.**

**Le SNETAA, le rempart des PLP !**

## « SPECIAL BAC PRO GA »

### Le 5 septembre : une nouvelle réunion sur le Bac Pro GA

Une énième réunion à laquelle le **SNETAA-FO** a participé s'est tenue, sous la direction de l'Inspection Générale de l'Éducation nationale représentée par Mme Brigitte Doriath. Il nous a été d'emblée précisé que les questions liées aux personnels n'allaient pas être traitées faute de combattants puisque la Direction Générale des Ressources Humaines (DGRH) compétente en la matière était absente de la réunion, sans qu'il ait été avancé la moindre explication, alors même que le gros des problèmes rencontrés par la mise en œuvre de ce bac pro touchent justement la manière dont sont utilisés les personnels ! La nécessité d'apporter une solution au désarroi toujours présent des enseignants concernés par cette formation aura dû leur échapper...

C'est donc d'abord l'Inspecteur Général Didier Michel qui a été chargé de présenter les premières réponses concrètes destinées à accompagner les personnels. Tout d'abord, le Cerpeg a mis en ligne une « foire aux questions », dont la vocation est d'être évolutive, qui traite d'une centaine de points sur le diplôme.

L'Inspecteur précise par ailleurs, pour ce qui est de l'épreuve E2 (épreuve ponctuelle professionnelle), qu'il n'y aura pas de « sujet zéro » sur lequel les collègues pourraient s'exercer avant la prochaine session, le principe étant écarté car le risque semblait fort selon l'inspection que les enseignants ne « modélisent » le sujet soumis. Il leur sera en fait communiqué un « cahier des charges » reprenant les items à évaluer, chacun d'entre eux étant illustré d'un exemple.

Sur les logiciels, M. Michel a vanté les mérites de la solution « open source » (gratuite) proposée par l'Éducation nationale mais souligne que les établissements demeurent libres de leur décision en la matière ; quant à « Cerise Pro », même si selon lui il est un bon outil, son utilisation est et a toujours été facultative. Il a même affirmé que conformément à la liberté pédagogique de l'enseignant, le passeport professionnel pouvait tout à fait être présenté sous forme papier !

#### **Dont acte.**

M. Michel se félicite, à l'appui des constatations de l'Inspection générale faites sur le terrain, que de nombreux établissements identifient de plus en plus des espaces professionnels propres au Bac Pro GA et qu'un véritable accompagnement administratif soit mis en place dans le même temps ; à l'objection qui lui est faite sur les moyens matériels dont manquent d'autres établissements, il indique que ce point est de la compétence des inspecteurs de spécialité de se mettre en rapport avec les Conseils régionaux à cette fin.



Il rappelle enfin que la modalité d'examen nouvellement retenue pour l'éco-droit (abandon du CCF) sera applicable à partir de la session 2016.

La Dgesco, en la personne de Mme Brigitte Trocmé, responsable du Bureau des diplômes professionnels, propose des corrections mineures (à soumettre en CPC, voir ci-après) dans la formulation du référentiel de certification afin de lever des ambiguïtés persistantes sur les exigences attendues ; en conséquence, dans l'épreuve E3, d'une part, il s'agirait d'évaluer les « classes professionnelles » dans leur ensemble (et non plus les « situations professionnelles »), et d'autre part, il serait clairement mentionné qu'il revient à l'élève de choisir les extraits du passeport professionnel. La demande du côté des personnels est cependant forte qu'il soit totalement déconnecté de la certification, mais Mme Trocmé répond que l'existant prend opportunément en compte l'aspect professionnel de la formation. D'autres questions liées à la rédaction de l'annexe sur les PFMP et celle sur le passeport professionnel doivent encore être examinées en CPC.

Des questions n'ont pas été résolues qui portent notamment sur l'orientation des jeunes vers ce Bac Pro GA, encore considéré par l'Inspecteur lui-même comme une filière « d'ajustement » (à charge des collègues de mieux le vendre, avec l'appui des enseignants de LP), ou encore sur les moyens humains.

Même si Mme Doriath assure avec force qu'il fallait avant tout pallier les problèmes urgents dans la perspective de la prochaine session d'examens, le **SNETAA-FO** estime que l'urgence tient aussi à l'accompagnement sur le terrain et au quotidien des personnels !

### Et le 9 septembre à la 16ème CPC, rien de bien neuf !

Cette CPC (Commission Consultative Paritaire qui formule des avis sur la création, les modifications et les suppressions de diplômes professionnels) a donc donné mandat à un groupe de travail à la fois pour reformuler des points précis du référentiel de certification et pour vérifier la conformité de la nouvelle rédaction avec la réglementation sur les PFMP et sur le passeport professionnel (dont le double rôle d'outil de formation et de support de certification sera par ailleurs lui aussi clarifié).

L'IGEN Didier Michel indique que les consignes de travail au sein des équipes pédagogiques seront harmonisées. Il a confirmé la mise en ligne de la FAQ et la communication des grilles d'évaluation en CCF (adresses disponibles sur le site du **SNETAA-FO** [www.snetaa.org](http://www.snetaa.org)).

Il est à noter que le Président de séance s'étonne que la CPC ait eu à connaître si rapidement de difficultés rencontrées à l'occasion de la mise en œuvre d'un nouveau Bac Pro. Une telle remarque de sa part ne peut que conforter le **SNETAA-FO** dans l'idée que ce bac pro GA est mauvais.

Malgré la vraisemblable prise en compte des cas lourds de collègues en détresse devant la réforme, le **SNETAA-FO** constate que rien n'existe pour traiter le malaise plus général auquel a conduit la fusion des deux bacs pros « Comptabilité » et « Secrétariat ». Il ne s'agissait pas seulement d'apporter une assistance aux enseignants les plus fragiles, mais bien de s'interroger sur les raisons de la mise en place catastrophique de ce diplôme ! Car dans leur quasi-intégralité, les professeurs de spécialité se cassent les dents à vouloir bien faire, sans savoir s'ils font bien !

Il n'a donc pas fallu moins de 4 réunions pour aboutir à cela...

Nous vous rappelons que le **SNETAA-FO** a participé aux deux précédentes en mars et en avril 2014 ; à l'occasion de la première, *nous transmettions au Ministère des contributions émanant de vous, adhérents, et provenant de 14 académies au total.*

Lors de la deuxième, l'Inspection Générale nous rendait compte de son étude « menée sur le terrain » de laquelle il ressortait en gros que tout allait bien ! Pour mémoire :

- *la filière paraît plus attractive ;*
- *le taux de remplissage est important, ce qui implique qu'il va falloir peut-être revoir la carte des formations ;*

Ce qu'a déjà  
fait paraître le  
**SNETAA**

- les taux d'absentéisme et de décrochage sont en baisse ;
- le gain d'intérêt des élèves pour la filière est plus important.

*Sur les pratiques pédagogiques : des difficultés étaient constatées dans la mise en place des espaces professionnels (budget des Régions), certains établissements manquent de place et l'environnement numérique global est hétérogène. Il avait été aussi rappelé que les enseignants avaient besoin d'accompagnement.*

*L'inspection générale annonçait pour avril l'élaboration d'un guide à l'attention des enseignants ; il aura fallu attendre tout de même 5 mois pour le lire enfin !*

Le **SNETAA-FO** dénonce depuis le début le regroupement des diplômes en champs professionnels sous couvert de cohérence. En fait de cohérence entre les diplômes, il n'est ni plus ni moins question de rendre corvéables les enseignants en instaurant une polyvalence alors que les professeurs sont pourtant recrutés sur leurs compétences dans une seule spécialité.

D'ailleurs, le Bac Pro GA n'est pas la seule illustration des fusions entre diplômes. Souvenez-vous, le 29 janvier 2014, le **SNETAA-FO** avait été reçu en audience par l'Inspection Générale sur la filière du tertiaire administratif ainsi que sur celle de l'électronique où les diplômes SEN et ELEEC sont déjà plus ou moins dans le collimateur.

Le **SNETAA-FO** s'oppose à cette frénésie de fusions entre les diplômes qui conduit à mépriser l'étiquetage des postes et ouvre la voie sinon à la fusion des spécialités, du moins à des pressions sur les collègues pour qu'ils acceptent d'enseigner autre chose sous peine d'être victimes d'une mesure de carte scolaire ou de subir des pressions !

Un peu plus tôt dans l'année, le **SNETAA-FO** vous invitait à signer en ligne une pétition dans laquelle vous trouviez les éléments suivants :

### **AVEC LE SNETAA, LES PLP DISENT NON À LA DÉPROFESSIONNALISATION DE LEURS FORMATIONS ET DE LEUR MÉTIER !**

*Tous les dossiers du Ministre sont des attaques destinées à faire disparaître l'École républicaine, le céder aux Régions, mettre la pression quotidiennement sur les professeurs, dissoudre les disciplines dans de grands champs professionnels, enfin supprimer un grand nombre de postes de PLP avant de faire disparaître ce corps spécifique de fonctionnaire d'État.*

[...]

*Les Professeurs de lycée professionnel sont CONTRE :*

[...]

- la fusion des disciplines en grands champs professionnels incohérents et destructeurs de postes (fusion COB/CAB/VENTE, bac pro GA, fusion électronique et électrotechnique, Bac pro SEN, champs professionnels en SEGPA)

[...]

*Avec le SNETAA, nous nous opposons aux fusions des baccalauréats, des disciplines et des champs professionnels qui laminent la formation aux métiers et transforment l'Enseignement professionnel en une pâle initiation.*



Ce qu'a déjà  
fait paraître le  
**SNETAA**

Tous les acteurs du **SNETAA-FO** sont sur le terrain depuis le début pour vous défendre ; par exemple nos représentants de l'Académie de Créteil avaient été reçus en audience par le Rectorat.

Ce qu'a déjà  
fait paraître le  
**SNETAA**

*Bac Pro Gestion-Administration : le **SNETAA-FO** dénonce un surcroît de travail pour les collègues. En effet, non seulement la certification intermédiaire reste lourde à gérer, mais de plus le rectorat de Créteil imposera à la rentrée 2012 une évaluation continue de chaque élève appelée « passeport professionnel » [...]. [Le passeport professionnel] augmente le travail administratif des enseignants au détriment des besoins des élèves dont ils ont la charge. Si cette pratique devait se généraliser, les enseignants deviendraient des « gratte-papier » et non plus des pédagogues au service des publics qui leur sont confiés.*

Et puis, dès le début de l'entrée en vigueur du Bac Pro GA, le **SNETAA-FO** avait dressé un premier état des lieux. Et ce n'était guère brillant ! Jugez-en plutôt avec les extraits qui suivent.

Ce qu'a déjà  
fait paraître le  
**SNETAA**

#### En route vers le bac pro Gestion Administration

*Une logique implacable, celle des compétences, que le **SNETAA-FO** dénonce depuis fort longtemps se caractérise par la maîtrise d'un répertoire exhaustif de **55 situations professionnelles** regroupées en 13 classes de situations intégrées elles-mêmes dans quatre pôles.*

*Pour tenter d'élargir ces 55 situations, les concepteurs du référentiel ont prévu différents niveaux de complexité et différents aléas. Soit, pour une situation donnée, plusieurs degrés de difficultés allant de la tâche simple à la tâche complexe. Complexe pour qui ? Pour l'élève dans un premier temps car saisir la complexité d'un processus nécessite une vision globale d'une tâche, d'un dossier (vision globale que peu d'élèves obtiennent même en deuxième année de BTS), pour l'enseignant ensuite, obligé de jongler, d'organiser, d'évaluer 55 situations disposant pour certaines de plusieurs degrés de complexité. **Ce baccalauréat est de l'avis de certains, une usine à fiches !***

[...]

#### Baccalauréat Professionnel GA – Quels métiers ?

*La mission globale du titulaire du baccalauréat professionnel Gestion Administration consiste à prendre en charge les activités relevant de la gestion administrative principalement au sein d'entreprises de petite et moyenne taille, de collectivités territoriales (accessibles par concours dans la majorité des cas) et d'associations.*

*La gestion administrative englobe des tâches de gestion, de commerce, de communication, de GRH... bref, prenons le contenu de l'ancien baccalauréat professionnel Secrétariat, nous obtenons donc le profil d'un gestionnaire administratif.*

*Mais où se cache la comptabilité ? Celle qui préparait les élèves (certes dans des conditions qui se sont dégradées d'années en années) vers des métiers identifiés, spécialisés, recherchés sur le marché du travail ?*

[...]

*La rénovation du baccalauréat professionnel Gestion Administration et les choix orientés de dégager les axes de comptabilité de la formation professionnelle sont dénoncés dans un rapport d'opportunité sur le projet de réforme du BTS Comptabilité et Gestion des Entreprises, présenté en CPC au mois de Janvier 2013. Page 7 :*

*«La rénovation de la filière «Tertiaire administratif» : à partir de la rentrée 2012 pour la classe de seconde professionnelle, le baccalauréat professionnel Gestion et Administration se substitue aux baccalauréats professionnels «Métiers du secrétariat» et «Métiers de la comptabilité». Il rendra plus difficile la poursuite d'étude baccalauréat professionnel / BTS CGO et laisse anticiper une diminution de ce vivier de recrutement»*

*Ce même rapport insiste sur l'importance de la filière comptable dans l'emploi tertiaire actuel. Parmi les activités tertiaires, la comptabilité est la seule qui résiste à la crise.*

*Cette orientation, le SNETAA l'a toujours combattue. Le SNETAA s'est toujours prononcé pour un parcours, allant du CAP au BTS, pour l'ensemble des filières. Notre organisation a ainsi réclamé la création d'un niveau V dans cette filière qui soit professionnalisée et reconnue. De la même façon, le SNETAA-FO a été à l'initiative d'une pétition qui a été portée au Ministère pour le maintien de ces deux bacs pros.*

*[...]*

*Revenons également sur la typologie des entreprises et organisations pouvant accueillir les futurs bacheliers. TPE, PME, ETI, collectivités... Elles correspondent à 95 % du tissu économique de notre pays. Les moyens matériels de ces petites et moyennes structures dédiés aux tâches administratives sont réduits mais efficaces. Ce constat, nombre d'enseignants le font lors des visites en entreprises. Or, les évolutions technologiques avancées dans le référentiel et leurs incidences sur les contenus imposés aux collègues sont aberrants voire ubuesques au regard de la réalité économique.*

*De l'usage des nouvelles technologies*

*Prenons l'exemple du PGI, progiciel de gestion intégrée, sorte de super logiciel regroupant des fonctions comme la gestion clients, fournisseurs, RH... Ces supra-logiciels sont présentés comme des outils permettant aux sociétés d'accroître leur productivité. Mais quelles sont ces sociétés ? Quelles sociétés disposent des moyens financiers et matériels nécessaires au développement d'un outil si complexe ? Dans les entreprises, des ingénieurs, des comptables utilisent des PGI. Ils n'ont accès qu'à une infime partie des applications, les PGI sont très cloisonnés, les applications spécialisées en fonction du poste occupé. Demander aux équipes enseignantes et aux élèves d'intégrer le PGI relève du non-sens. Il est difficile d'évaluer le nombre de futurs bacheliers qui vont manipuler un PGI dans leur métier, mais il paraît très mince.*

*Ce constat, peut-être également établi pour la GED (Gestion Electronique des Documents). De plus, de nombreux collègues font état de nombreux dysfonctionnements relatifs à la mise en place de ces nouvelles technologies. Il est bon de rappeler que nous ne sommes pas égaux devant l'informatique, surtout en Lycée Professionnel. Beaucoup d'équipes ont peiné à installer les applications PGI et à intégrer une solution GED. Certains établissements ont opté pour la création d'un serveur dédié (NAS). En plus de la complexité d'installation, le coût à la charge de l'établissement s'élève à 1 000 € pour 15 postes.*

*Et que dire de la formation des enseignants ? Dans de nombreuses académies, les plans de formations ont tardé à se mettre en place. Les contenus proposés ne sont*

*pas en adéquation avec les attentes des collègues. Là encore, c'est place au bricolage improvisé. Force est de constater que sur ce point, l'accompagnement des équipes pédagogiques a souvent fait défaut. Avoir de l'ambition, oui, mais s'en donner les moyens, y compris humains, c'est un élément qui n'a pas été assez pris en compte. Cela laisse sur le terrain des personnels déboussolés, qui se sentent seuls devant tant de contraintes.*

*Pour le SNETAA-FO, les pratiques enseignantes concernant le numérique doivent être accompagnées tant sur le plan pédagogique que sur le plan des moyens. L'usage des outils numériques ne se justifie que s'il améliore les conditions de travail, non s'il le complexifie, ça n'est pas une fin en soi, c'est un outil.*

De la création d'un espace dédié au baccalauréat professionnel GA

*Casser l'enseignement « frontal » ! Telle est la formule retenue par des IEN afin de présenter les nouvelles dispositions matérielles exigées par le baccalauréat professionnel GA. Un équipement complet selon une source académique serait d'environ 25 000 € pour une salle. Là encore, les disparités sont fortes entre établissements et de nombreuses équipes ne disposent pas encore d'un tel équipement. Il persiste de trop nombreuses contraintes financières, matérielles, géographiques... des Lycées sont oubliés... Est-ce cela l'équité ?*

CERISE PRO, le passeport professionnel. Usine à gaz programmée !

*Le passeport professionnel est présenté comme l'outil central dans la mise en place du BAC PRO Gestion Administration. Ce passeport est constitué d'un ensemble de fiches qui décrivent l'ensemble des situations professionnelles traversées par les élèves que ce soit dans le cadre de la formation au lycée, en Période de Formation en Milieu Professionnel ou dans le cadre d'activités extérieures (expérience dans une association, un club sportif ...).*

*Ce passeport concourt à un triple objectif :*

- *c'est un outil pédagogique*
- *c'est un outil de relation avec le monde professionnel.*
- *outil support d'évaluation et de certification*
- *c'est aussi est un élément de la certification tant pour le BEP MSA que pour le BAC PRO.*

*Dans les faits, le passeport professionnel est une usine à gaz !*

- *de nombreux collègues sont dans l'incapacité de télécharger correctement les bases élèves.*
- *les fiches peuvent être remplies par les élèves. A titre de rappel, ces fiches ont vocation à être montrées aux tuteurs et aux futurs employeurs !*
- *ils ont souvent été amenés à bricoler des solutions pour que le Référentiel de certification soit intégré correctement.*
- *ils perdent un temps conséquent à suivre, contrôler les fiches réalisées par les élèves.*

Outre ces dysfonctionnements chronophages, c'est l'essence même de cette nouvelle application qui interpelle

*Ce passeport repose, en matière d'évaluation, sur un compromis de contrôle continu à vocation formative, reliquat des expérimentations (abandonnées) des*



années 80 (codes de couleurs attribués en fonction de l'avancée de l'élève), et d'évaluation sommative en CCF. Beaucoup d'incohérences apparaissent donc. Les grilles de CCF sont nationales certes mais les fiches et pratiques sont locales. D'autre part, nombreux sont les collègues n'ayant eu aucune formation sur cette nouvelle application. Là encore, beaucoup d'équipes bricolent des fiches «guide» afin de s'y retrouver.

Fallait-il réformer, repenser les métiers administratifs ? Suivre les évolutions technologiques, professionnelles, pour former qui ? à quel niveau ? pour quelle reconnaissance dans le monde économique ? pour quelle insertion ? dans quelles entreprises ?

Fallait-il pour autant supprimer le cœur de ces métiers ? Le SNETAA-FO dit non.

[...]

**C'est pourquoi le SNETAA-FO condamne les conditions de mises en œuvre de cette réforme qui entraîne une très grande souffrance chez de nombreux collègues. Le SNETAA demande qu'une réelle réflexion soit menée afin que tous les personnels CAB, COB, Vente soient entendus et que toutes les difficultés pénalisant à la fois les élèves et les enseignants soient levées.**

Le SNETAA-FO vous accompagne depuis l'annonce de la fusion entre le Bac pro Comptabilité et le Bac pro Secrétariat, dès la gestation du Bac pro GA.

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| <b>rentrée 2011</b>            | <b>le SNETAA-FO vote en CPC contre la création du Bac pro GA</b>  |
| <b>janvier 2012</b>            | le SNETAA-FO appelle une première fois à signer une pétition contre la fusion des deux bacs pros tertiaires   |
| <b>mars 2012</b>               | le SNETAA-FO est reçu en audience dans les rectorats pour témoigner des craintes légitimes des collègues et obtenir des réponses  |
| <b>février 2013</b>            | le SNETAA-FO publie un état des lieux exhaustif sur les difficultés engendrées par la mise en place du Bac pro GA   |
| <b>janvier 2014</b>            | le SNETAA-FO est reçu en audience au Cabinet du Ministre pour rendre compte des difficultés de mise en œuvre du Bac pro GA et pour évoquer les préoccupations des collègues au sujet des filières « électronique » et « électrotechnique »<br>le SNETAA-FO appelle à signer une nouvelle pétition contre l'instauration du Bac pro GA |
| <b>mars 2014</b>               | le SNETAA-FO apporte les contributions académiques à la première réunion organisée par l'Inspection générale  |
| <b>avril et septembre 2014</b> | le SNETAA-FO continue à faire valoir la voix des PLP mécontents de la mise en place de ce Bac pro aux réunions suivantes  |

Le SNETAA-FO continuera à défendre vos intérêts lors de la prochaine réunion prévue avec l'Inspection générale et en CPC et vous tiendra au courant des prochaines évolutions.

